

DES LOGICIELS À L'ŒIL

RICHARD TIMSIT, SIC, RICHARD.TIMSIT@EPFL.CH



Comme on me demande de rédiger l'intervention orale faite le 12 Juin lors de la rencontre-débat sur les Logiciels Libres à l'EPFL et que celle-ci n'était qu'une remarque construite dans le feu de la discussion, autant dire d'emblée qu'il me sera difficile de restituer ce bouillonnant contexte et d'être fidèle à mes propos.

Voulant réagir au fait que dans le débat tous les intervenants se posaient la question de la viabilité économique du modèle du logiciel libre sans se poser celle (indécente?) de la viabilité du modèle du logiciel propriétaire, j'ai voulu insister sur le fait que l'un n'avait rien à voir avec l'autre.

Ni du POINT DE VUE DE LA RAISON POUR LAQUELLE ON LES RÉALISAIT

Un logiciel propriétaire n'est qu'une marchandise destinée à des clients solvables tandis qu'un logiciel libre est conçu comme un outil devant être le plus utile possible pour soi et pour le plus grand nombre.

Ni du POINT DE VUE DE LA FAÇON DONT ON LES RÉALISAIT

Un logiciel propriétaire est écrit dans le secret d'une équipe avec des méthodes qui n'obéissent qu'à un souci de rentabilité tandis qu'un logiciel libre s'écrit sous le contrôle d'une communauté bien vigilante sur l'état de l'art en matière de génie logiciel.

Ni du POINT DE VUE DE LEUR PROMOTION

Le succès d'un logiciel propriétaire dépend surtout de la qualité du marketing tandis que celui d'un logiciel libre dépend du service qu'il peut rendre.

Ni du POINT DE VUE DE LEUR DEVENIR

Comme toute marchandise, un logiciel propriétaire destiné à être remplacé par une future version, est mort-né en quelque sorte, tandis qu'un logiciel libre – et c'est toute la force de la licence GPL – ne pourra que s'améliorer tant qu'un grand nombre d'utilisateurs en aura besoin, avec la garantie qu'il restera un Logiciel Libre.

Ces différences sont si importantes à mes yeux, que non seulement elles remettent en cause toute la façon dont on doit appréhender (et donc enseigner) la notion de qualité d'un logiciel – dans toutes les phases de son cycle de vie – mais aussi qu'elles nous interpellent profondément sur le plan éthique.

Peut-on encore accepter qu'un logiciel dont l'application est cruciale pour la société puisse s'appuyer sur du logiciel propriétaire dont on ne peut absolument rien garantir quant au fonctionnement ou à la pérennité?

Peut-on enseigner l'informatique dans une institution comme la nôtre en laissant toutes ces questions sous silence?

Peut-on avoir pris conscience de ce que notre place sur Internet doit au logiciel libre et se contenter d'en profiter?



ROBERTO di COSMO LORS DE LA RENCONTRE-DÉBAT SUR LES LOGICIELS LIBRES
DU 12 JUIN 2001 À L'EPFL

Pourquoi ces questions sont-elles si rarement abordées qu'elles donnent l'impression d'être subversives?

Que l'on puisse disposer de la plupart des logiciels libres gratuitement n'est pas la raison de ce titre. C'est le fait qu'on ne puisse désormais plus les perdre de vue qu'il faudrait retenir. ■